

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 22 juin 2023

CSAL du 22 juin 2023

COMPTE - RENDU

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV du CSAL du 14 juin 2023 (pour approbation)
- 2 - Résultats de l'observatoire interne 2023 - Enquête réalisée du 18 janvier au 3 mars 2023
- 3 - Tableau de bord de veille sociale (TBVS) pour l'année 2022
- 4 - Questions diverses

Présents : **FO DGFIP** 3 représentants, **CGT** 2 représentants, **Solidaire** 1 représentants

FO DGFIP, avant de commencer l'ordre du jour, a fait une déclaration liminaire que vous trouverez ci-jointe

1- Le procès verbal du 14 juin 2023

Ce PV a été voté à l'unanimité par les organisations présentes.

2- Résultats de l'observatoire interne:

FO DGFIP note le faible taux de participation (39%) malgré la communication qui a été faite par la Direction mais également relayé par notre section.

Il en ressort que malgré un taux de satisfaction correct d'appartenance à la DDFIP et des conditions de vie au travail convenables, il en demeure pas moins que les agents de la DDFIP de l'Ariège ont un état d'esprit général en Berne.

Un des rares points positifs est le développement de la pratique du télétravail.

FO DGFIP se pose la question de savoir si le télétravail n'est pas une échappatoire à la pression dans les services.

Il faut également veiller à maintenir dans les services une cohésion et un esprit d'équipe.

3- Le tableau de bord de veille sociale:

Tout d'abord **FO DGFIP** tient à nuancer les résultats car les années prises en compte sont 2020, 2021 et 2022 donc une période COVID qui fausse parfois les ratios.

En voici la synthèse :

Le nombre de fiches de signalement a augmenté mais reste faible et sur le 9 fiches 3 n'ont pas nécessité de suite. À noter, une plainte déposée, comme en 2020.

Le taux de couverture des effectifs augmente mais reste légèrement inférieur au taux national.

La Direction a été autorisée par la Direction générale à recruter 3 contractuels de longue durée en 2022 (2 contrats de 1 an et 1 contrat de 3 ans), en sus du recrutement classique d'auxiliaires (8,56 ETP).

Le nombre de congés maladie de courte durée remonte légèrement.
Le nombre de jours de congés non pris versés sur le CET continue à diminuer, comme en 2021 après une forte hausse en 2020.

Une augmentation du nombre et du volume des écrêtements est observée entre 2021 et 2022.

Les résultats restent toujours inférieurs à la moyenne nationale.

Le taux de télétravailleurs calculé cette année est supérieur de 20% au taux national.

Le taux de rotation des agents augmente.

Le nombre de jours de COM et CLM et le taux d'absentéisme diminuent de manière significative et retrouvent le niveau de 2020 après avoir fortement augmenté en 2021.

Le nombre de demandes de mutation tant au niveau national qu'au niveau local reste modéré en 2022.

L'examen des 11 ratios montre que 4 services sur 17 connaissent au moins 5 indicateurs dégradés par rapport à la moyenne nationale ou, par rapport à la moyenne départementale pour les indicateurs complémentaires. Il s'agit en particulier du SGC de Foix, du SIP de Pamiers, du SPFE et du SDIF.

FO DGFIP a demandé au chef du PPR si les 19 agents écrétant régulièrement ont été directement contactés par le Service RH.

Celui-ci nous a répondu par l'affirmative, les chefs de Services ont été alertés ainsi que les personnes concernées.

FO DGFIP a rappelé que ce genre de situation peut cacher entre autres des problèmes professionnels mais aussi personnels et qu'il faut être vigilant.

Le taux de couverture des emplois est maintenue mais seulement grâce à l'emploi contractuel.

4-Questions diverses

Suite à un problème de santé le Responsable du SGC de Foix se voit contraint d'être absent plusieurs mois. **FO DGFIP** a demandé au Directeur la suite envisagée. En réponse, il nous était confirmé qu'un intérim allait être mis en place durant l'absence du chef de Service. Celui-ci a été confié à la CDL en charge du secteur de l'Agglomération de Foix-Varilhes.

FO DGFIP a également signalé une problématique au niveau de l'équipe de Renfort départementale.

En effet, Le départ non remplacé d'un équipier à dominance fiscale, va déséquilibrer la proportion GP / GF.

Bien que 2 équipiers GP soient en cours de formations pour certains métiers de la filière fiscale, ils ne sont pas encore opérationnels à 100 %.

En réponse, la Direction demandera aux responsables de bien cibler leurs besoins et de positionner les EDR sur les missions prévues.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Aurélie MENASPA
Représentante titulaire **FO DGFIP**

Cyril GALY
Représentant titulaire **FO DGFIP**

Christophe JORGE
Représentant titulaire **FO DGFIP**

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION



NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de
l'impôt sur le revenu***
